

 REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et contributions Office du personnel de l'Etat Service d'évaluation des fonctions	DEFINITION DE FONCTION-TYPE		
	Date d'établissement 01.01.97	Date de révision	Date de mise en application 01.01.97
1. Dénomination de la fonction Technicien / technicienne support assistance informatique 1		Code fonction 2.03.025	
2. But de la fonction Installer et assurer le bon fonctionnement des postes de travail, de leurs périphériques pour des opérations non complexes. Participer à la résolution des problèmes et intervenir pour des tâches d'assistance et de support. Assister et conseiller les utilisateurs pour résoudre les problèmes liés à l'utilisation des outils bureautiques standards et accessoires.			
3. Description de la fonction La fonction implique notamment : <ul style="list-style-type: none"> - l'installation et la configuration des logiciels spécifiques sur les postes de travail; - l'installation des équipements réseaux sur la base des préconfigurations effectuées par les ingénieurs; - la configuration des utilisateurs sur le réseau, profils et droits d'accès; - le contrôle du fonctionnement des équipements et la vérification quotidienne des opérations de sauvegarde; - la maîtrise des logiciels bureautiques et leurs accessoires; - la réalisation de nouvelles macros non complexes et les modifications des macros existantes; - la mise en place de modèles de documents simples; - la participation au changement lors de la mise en place de nouvelles plates-formes bureautiques; - l'organisation de tests de logiciels avec les utilisateurs pilotes; - le conseil aux utilisateurs en matière de sécurité informatique; - l'exécution d'autres tâches à la demande des supérieurs hiérarchiques. 			
4. Exigences de la fonction Formation de base CFC d'informaticien-ne ou formation équivalente. Formation complémentaire chez un constructeur dans le domaine des serveurs, postes de travail et systèmes d'exploitation.			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	F	C	F	B	E	Cl. max. 10
Points	22	7	31	8	25	Total 93